



## COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD DES YVELINES

Siège Social : C.D.O.S. - 145/147 rue Yves le Coz - 78000 VERSAILLES

Association loi 1901 - N° 3049 déclarée à la Préfecture de Mantes la Jolie le 17 Avril 1987.  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

### TARIFS

Saison 2017-2018

#### INSCRIPTIONS

	Cotisation			Total à payer
	FFB	LBIF	CDBY	
Adhésion club annuelle	50,00 €	46,00 €	50,00 €	146,00 €
Licence Jeune jusqu'à 21 ans (1)	9,00 €	- €	- €	9,00 €
Licence Senior > 21 ans (1)	43,00 €	19,00 €	10,00 €	72,00 €
Licence Senior > 21 ans (1) découverte (2)	28,00 €	19,00 €	10,00 €	57,00 €

#### Services

##### Sportif (3)

	-21 ans (1)	+21 ans (1)	Forfait excusé	Forfait non excusé
Engagement sportif Individuel	2,00 €	5,00 €	8,00 €	40,00 €
Diplômes et Médailles	Gratuit			
Finale départementale : (5) Défraiement des arbitres extérieurs au Club	0,30 € / km			
TOURNOI DES ANCIENS Par équipe engagée	20,00 €			
TOURNOI DE CASIN Par équipe engagée	20,00 €			

##### Fomation sportive (3)

Stages spécifiques "JEUNES" (1)	Gratuit			
	-21 ans (1)	+21 ans (1)	Forfait excusé	Forfait non excusé
Stages ouverts à tous	3,00 €	8,00 €	8,00 €	40,00 €

##### Fomation arbitrale (4)

Participation individuelle	Gratuit
Présentation à l'examen	Gratuit
Forfait non excusé	40,00 €

(1) l'age s'appécie au 1<sup>er</sup> septembre de l'année sportive.

(2) Uniquement la 1<sup>ère</sup> année pour les nouveaux licenciés.

(3) Chaque club versera au CDBY le total des ses participations individuelles et forfaits eventuels

(4) Rédiger les demandes de formations arbitrales uniquement sur le formulaire spécifique.

(5) Chaque Arbitre missionné par la Commission Arbitrage et extérieur au club organisant la finale départementale sera indemnisé par le CDBY de son déplacement seelon la grille kilométrique CDBY. (les kms remboursés seront refacturés au club organisateur demandeur).